

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

## ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

## RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal  
Les manuscrits non insérés seront rendus

## INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré  
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

## PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance du 21 novembre 1898, M. Georges-Auguste Fleury est autorisé à accepter et à porter la Croix de Chevalier de l'Ordre de l'Etoile Noire, qui lui a été conférée par S. M. le Roi de Porto-Novo.

## PARTIE NON OFFICIELLE

### Echos et Nouvelles

DE LA PRINCIPAUTÉ

S. A. S. le Prince Albert vient de quitter le château de Bad Kreuth en Bavière, après un séjour de trois semaines auprès de LL. AA. RR. le Duc et la Duchesse Charles-Théodore en Bavière.

La Conférence internationale anti-anarchiste, réunie en ce moment à Rome, poursuit ses intéressants travaux. Vingt-deux nations y sont représentées. Les deux délégués de la Principauté, sont S. Exc. M. Dugué de Mac-Carthy, Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire près S. M. le roi d'Italie, et M. le Conseiller d'Etat baron de Rolland, Docteur en droit, Avocat général.

M. Gustave Saige, le savant et très distingué archiviste du Palais, membre de l'Institut, a donné vendredi dernier à ses collègues de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, lecture d'un travail qui est le résultat de ses longues recherches sur les origines de la Vicomté de Carlat en Auvergne. Nous sommes heureux de reproduire ici le compte-rendu succinct de cette lecture qui a eu les honneurs de la séance.

#### Académie des Inscriptions et Belles-Lettres

Séance du Vendredi 2 Décembre 1898

LA VICOMTÉ DE CARLAT. — M. Saige lit un mémoire sur la formation de la Vicomté de Carlat qui se constitua par la fusion, au neuvième siècle, d'un district de la haute Auvergne avec une fraction du Rouergue.

Il explique cette formation anormale en rapprochant des documents d'où il résulte qu'il y eut origine commune entre les comtes d'Auvergne de la première dynastie et les comtes de Rouergue, souche des comtes de Toulouse, qui furent maîtres du Quercy, du Limousin et qui le furent aussi d'une grande partie de l'Aquitaine du Nord jusqu'au milieu du dixième siècle.

C'est là une découverte historique qui éclaire un grand nombre de faits politiques restés jusqu'à présent inexplicables de la période Carlovingienne au midi de la Loire.

Les Membres de l'importante Conférence européenne des horaires de trains qui se réunit aujourd'hui à Nice et dont nous parlons plus loin, doivent visiter vendredi prochain la Principauté, où ils seront reçus avec la courtoisie traditionnelle de règle en notre pays hospitalier. A cette occasion, un magnifique concert de gala sera organisé par la Société des Bains de Mer dans la salle de théâtre du Casino.

Après une série de violents orages comme on est peu habitué à en subir en nos pays ensoleillés, le beau temps est enfin revenu depuis quelques jours et le ciel, plus pur que jamais, semble nous assurer une longue suite de journées délicieuses. Les riches familles étrangères qui, depuis une semaine, arrivent chaque jour en plus grand nombre parmi nous, sont émerveillées à leur descente du train, de cette température exquise et du merveilleux spectacle que présentent à leurs yeux nos jardins fleuris dont les somptueux tapis de verdure sont si bien mis en valeur par les rayons éblouissants d'un soleil radieux.

Au point de vue artistique, comme au point de vue mondain, la saison qui commence à peine, s'annonce comme devant être encore plus brillante que les précédentes. Notre théâtre qui, plus tôt que de coutume a ouvert ses portes, nous a déjà donné l'occasion d'applaudir en M. Ermete Novelli un des plus célèbres artistes de l'Italie et, en ce moment, c'est M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, l'illustre tragédienne française, qui attire dans la Principauté l'élite de la colonie étrangère disséminée sur tout le Littoral.

Les beaux concerts classiques du jeudi continuent, d'autre part, à jouir d'une vogue méritée et sont un véritable régal musical pour les nombreux dilettanti de la région. Ajoutons, à ce propos, que la Direction vient de décider, pour augmenter le nombre et le choix des attractions éminemment artistiques de cette saison qu'en outre des concerts classiques du jeudi et des concerts internationaux du dimanche, il sera donné chaque mercredi, à partir du 14 décembre courant, un concert de musique moderne spécialement réservé à l'audition de chanteurs et de virtuoses français et étrangers. Cette nouvelle a été accueillie avec faveur par les abonnés toujours plus nombreux des belles séances musicales du Casino de Monte Carlo.

La nouvelle saison s'ouvre, on le voit, sous les plus brillants auspices et, grâce à l'affluence de plus en plus considérable des hivernants, elle ne peut manquer de continuer dignement l'ère de prospérité croissante dont jouit la Principauté.

Mardi dernier est entré dans notre port le vapeur anglais *Etna*, jaugeant 702 tonneaux, venant de Newcastle, chargé de houille pour l'usine à gaz.

Dans son audience du 29 novembre dernier, le Tribunal Supérieur a condamné les nommés :

Paul-Jean-Marie Quillaux, né à Cornay (Ardenes), le 21 novembre 1860, manoeuvre, sans domicile fixe, à dix jours de prison, pour mendicité ;

Gabriel Digoin, né à Cresneaux (Loire), le 16 avril 1878, garçon de café, sans domicile fixe, à quinze jours de prison, pour mendicité ;

Fernand Robert, né à Lapalud (Vaucluse), le 23 mai 1857, confiseur ; Robert Kœhler, né à Luchfeld (Allemagne), le 2 janvier 1872, garçon de salle, tous les deux sans domicile, à quinze jours de prison, pour mendicité en réunion ;

Antoine Chaize, né à Cottance (Loire), en 1843, journalier, sans domicile fixe, à dix jours de prison et 16 francs d'amende, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Le 1<sup>er</sup> décembre, le Tribunal Supérieur a condamné les nommés :

Paul-Anatole Callot, né à Sens (Yonne), le 21 juillet 1868, boucher, demeurant à Menton, à 25 francs d'amende et confiscation de la viande saisie, pour introduction de viande abattue, en fraude ;

André Cuzzoletti, né à Fivizzano (Italie), le 30 novembre 1866, manoeuvre à Monaco, à six mois de prison, pour coups et blessures volontaires.

La Société des Courses vient de publier le programme des Courses de steeple qui auront lieu en janvier sur l'hippodrome du Var. Les dates choisies sont les suivantes : vendredi 13, lundi 16, jeudi 19, dimanche 22 et mercredi 25 janvier.

PREMIER JOUR — Vendredi 13 Janvier

*Prix Blondin*. — Steeple-chase, à réclamer, 3,000 francs.

*Prix de Monte Carlo*. — Grande course de haies, handicap, 20,000 francs.

*Prix Masséna*. — Course de haies, 3,000 francs, offerts par la ville de Nice.

DEUXIÈME JOUR. — Lundi 16 janvier

*Prix du Conseil Municipal*. — Course de haies, à réclamer, 3,000 francs.

*Grand Prix de Monaco*. — Steeple-chase, handicap, 40,000 francs.

*Prix des Alpes-Maritimes*. — Course de haies, handicap, 3,000 francs.

TROISIÈME JOUR. — Jeudi 19 Janvier

*Prix du Conseil Général*. — Course de haies, à réclamer, 3,000 francs.

*Prix de S. A. S. le Prince de Monaco*. — Steeple-chase, handicap, 10,000 francs.

*Prix Bethune*. — Course de haies, 8,000 francs.

QUATRIÈME JOUR. — Dimanche 22 Janvier

*Prix du Chemin de Fer*. — Steeple-chase, à réclamer, 3,000 francs.

*Grand Prix de la Ville de Nice*. — Steeple-chase, 20,000 francs.

*Prix de Menton*. — Course de haies, handicap, 4,000 francs.

CINQUIÈME JOUR. — Mercredi 25 Janvier

*Prix de Cannes*. — Course de haies, à réclamer, 3,000 francs.

*Prix de la Société*. — Course de haies, handicap libre, 10,000 francs.

*Prix de la Société des Steeple-Chase de France* (5<sup>e</sup> série). — 4,600 francs.

## La Vie Artistique

M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt dans « La Dame aux Camélias » et « La Tosca »

Après la brillante série des représentations données par M. Ermete Novelli et sa troupe italienne, le Casino de Monte Carlo, où les attractions artistiques se suivent dans un crescendo merveilleux, nous a convié cette

semaine à une série de spectacles non moins prestigieux. Il ne fallait pas moins que le grand talent de M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt et la célébrité universelle de son nom pour faire oublier les si intéressantes soirées que nous a données M. Novelli et pour amener dans la salle Garnier un public de plus en plus nombreux.

La saison mondaine commence à peine, il est vrai, et chaque jour augmente sur le littoral la foule des hivernants, fidèles habitués du Théâtre de Monte Carlo. Aussi, à chacune des représentations successivement données au cours de cette semaine par la grande tragédienne française, on a constaté des salles toujours plus bondées, toujours plus brillantes tant par l'élégance des toilettes féminines que par la notoriété des nouveaux personnages de marque, récemment arrivés. Et c'est une agréable surprise pour tous d'assister, comme début de saison artistique, à des spectacles qui sont dignes des premières scènes du monde.

Mais arrivons au compte rendu des deux œuvres de genre si divers qui deux fois chacune ont été interprétées avec un égal triomphe par M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt, dignement encadrée par ses excellents pensionnaires du théâtre de la Renaissance de Paris.

C'est dans la *Dame aux Camélias* qui fût toujours une de ses pièces à succès et un de ses rôles favoris, que l'illustre artiste a tenu à paraître d'abord devant le public monégasque. Et nous l'avons retrouvée, en ce personnage de charme amoureux et de jeunesse, plus charmante que jamais et d'apparence toujours juvénile, avec sa même voix d'or et plus de variété étudiée dans son jeu si personnel et si original! La fatigue d'un long voyage, à peine sensible à la première représentation, avait complètement disparu dès la seconde, et de soirée en soirée la merveilleuse tragédienne a paru plus belle et plus dramatique.

M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt met en lumière avec un art extraordinaire, les scènes capitales du rôle de Marguerite Gauthier. Ses tirades de passion avec Armand Duval, les déchirements de son cœur dans la fin de la grande scène avec le père de son amant, et enfin cette terrible agonie qui clôt le drame, lui ont valu des bravos enthousiastes.

Parmi les autres artistes de la troupe, il faut citer M. Darmont à qui incombait le rôle si difficile et un peu ingrat d'Armand Duval : de belle prestance, possédant une voix vibrante et bien timbrée, ce jeune premier grand rôle est le digne partenaire de M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt et il n'est que juste de l'associer à son triomphe.

*La Tosca*, dont la première représentation a été donnée dimanche soir, est un drame admirablement fait pour la grande artiste qui l'a créé et que nulle autre n'osa jamais essayer de suppléer en ce rôle où les effets tragiques sont poussés à l'excès. Le début de la pièce — antithèse habilement ménagée par M. Victorien Sardou — est d'un charme poétique d'une exquise fraîcheur, et M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt l'a joué avec une grâce idéale. Les terribles et célèbres scènes de la torture, puis de la mort du traître Scarpia et enfin du lugubre dénouement du drame ont fait pleurer et frissonner toute la salle. L'artiste incomparable n'a, je crois, jamais joué ce rôle accablant de la *Tosca* avec plus de passion, plus d'empressement et plus de brio qu'au cours de cette superbe soirée de dimanche. Le public d'élite qui emplissait la salle l'en a d'ailleurs récompensée par un triple rappel et une ovation inoubliable.

Dans le rôle du baron Scarpia, qui n'est pourtant pas son emploi habituel, M. Darmont a été remarquable de tenue et d'autorité. Nommons encore la charmante M<sup>lle</sup> Saryta et M. Berthaut, qui ont été également applaudis à juste titre.

La mise en scène, si importante en cette pièce à grand spectacle, était digne en tous points d'un théâtre de premier ordre, et on n'a certainement pas fait mieux à la Porte-Saint-Martin, lors de la création de *La Tosca*, sous la direction de l'auteur, M. Victorien Sardou, dont on sait le soin et la minutie savante en pareille matière.

Il n'y a qu'à Monte Carlo qu'on peut ainsi arriver à la perfection des détails, et c'est une constatation qui fait également honneur aux éminents artistes de passage parmi nous et à la Direction qui leur donne une si somptueuse et si intelligente hospitalité.

M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt paraîtra encore, cette semaine, dans deux autres de ses plus célèbres rôles : *Phèdre*,

l'immortel chef-d'œuvre de Racine, et *Frou-Frou*, de MM. Meilhac et Halévy, une des comédies dramatiques les plus applaudies du répertoire moderne.

Jeudi 8 Décembre 1898, à 2 h. et demie

### 3<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE  
sous la direction de M. Léon JEHIN  
avec le concours des Chœurs du Casino

Chef des Chœurs : M. Louis VIALET

- Symphonie en la mineur* (n<sup>o</sup> 2) 1<sup>re</sup> audition Saint-Saëns.  
A. Allegro marcato — B. Adagio — C. Scherzo presto — D. Prestissimo.
- Caligula*, fragments (1<sup>re</sup> audition)..... Gabriel Fauré.  
Musique pour le drame d'Alexandre Dumas.  
1. Prologue : Fanfares, marche et chœurs — 2. Chœur — 3. Air de danse — 4. Mélodrame et chœur.  
Avec les chœurs.
- Prométhée*, air de ballet..... Beethoven.  
Solistes : M<sup>lle</sup> Thévenet ; MM. Sansoni, Gabus, Prouven et Seigle.
- Marche funèbre du *Crépuscule des Dieux* (*Gotterdamering*)..... Wagner.
- Le Carnaval Romain*, ouverture..... Berlioz.

Il est absolument interdit d'entrer dans la salle des concerts pendant l'exécution des morceaux.

CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONTE CARLO

Saison 1898-1899

### CONCERTS CLASSIQUES

Les Concerts Classiques auront lieu à 2 h. 1/2 précises, aux dates ci-dessous indiquées, du 24 novembre 1898, au 27 avril 1899, inclusivement.

Il sera donné vingt et un concerts.

Jeudis 24 novembre — 1<sup>er</sup>, 8, 15, 22 et 29 décembre — 5, 12, 19 et 26 janvier — 2, 9, 16 et 23 février — 2, 16 et 23 mars — 6, 13, 20 et 27 avril.

#### Prix des places :

Prix d'entrée..... par concert 3 francs  
Abonnement à six concerts consécutifs 15 —  
Abonnement de saison (21 concerts)... 50 —

Toutes les places sont numérotées

Les billets et les cartes d'abonnement seront délivrés au bureau de location ; ce bureau sera ouvert la veille et jusqu'à l'heure du concert du lendemain.

Les cartes d'abonnement seront rigoureusement personnelles.

Le produit des recettes devant être affecté aux établissements de bienfaisance de la région, il n'y aura pas de cartes d'invitation ; toutes les entrées de faveur seront supprimées.

### TIR AUX PIGEONS DE MONACO

(1898-1899 — XXVIII<sup>e</sup> ANNÉE)

Ouverture le 19 décembre

PROGRAMME  
des

#### CONCOURS TRI-HEBDOMADAIRES

Offerts par l'Administration des Bains de Mer de Monaco

#### PREMIÈRE SÉRIE

- Lundi 19 Décembre 1898. — *Prix d'Ouverture*, 500 fr.  
Mercredi 21 Décembre. — *Prix de Noël* (handicap), 500 francs.  
Vendredi 23 Décembre. — *Prix d'Hiver* (handicap), 500 francs.  
Lundi 26 Décembre. — *Prix de Décembre*, 500 francs.  
Mercredi 28 Décembre. — *Prix du Stand* (handicap), 500 francs.  
Vendredi 30 Décembre. — *Prix de Janvier* (handicap), 500 francs.

### SUR LE LITTORAL

La princesse Clémentine, fille du roi des Belges, souffrante depuis quelque temps, va quitter Bruxelles pour venir à Nice, sur le conseil de ses médecins. La prin-

cesse sera accompagnée de la duchesse d'Ursel et du baron Goffinet.

M. de Batourine, consul général de Russie à Nice et M<sup>lle</sup> de Batourine, sont de retour sur le littoral.

Aujourd'hui, demain et après-demain, auront lieu dans les salles de la Jetée-Promenade de Nice, les séances de la Conférence Internationale des Chemins de fer. Ce Congrès a une double importance, d'abord par les questions spéciales qui y seront discutées et ensuite par le nombre des directeurs et ingénieurs de marque qu'il a amenés sur le littoral.

Les délégués au nombre de trois cents représentent les Compagnies de chemin de fer de l'Europe entière, et on peut juger du souvenir qu'ils emporteront dans leurs pays, grâce à l'idéale température et au ciel radieux dont leur réunion est favorisée.

A la séance qui sera tenue aujourd'hui, M. Noblemaire, directeur de la Compagnie P. L. M., prononcera le discours d'ouverture de la Conférence et souhaitera la bienvenue aux congressistes étrangers.

Citons parmi les nombreux délégués déjà arrivés depuis quelques jours :

MM. Gerardin, chef d'exploitation et Brisse, sous-chef d'exploitation de la C<sup>ie</sup> de l'Est ; M. Franken, directeur général du chemin de fer d'Alsace-Lorraine ; M. Seiz, représentant du chemin de fer du grand-duché de Bade ; MM. Hanck et Meier, représentants du chemin de fer de l'Etat de Bavière ; M. Leo, représentant du chemin de fer du Wurtemberg ; M. Sihroeder, directeur de la compagnie des wagons-lits à Bruxelles, accompagné de MM. Neef, sous-directeur, et Von der Leyen, directeur à Berlin ; M. Rarekaschew, ingénieur du chemin de fer de l'Etat de Bulgarie ; M. Grosholz, directeur des chemins de fer orientaux ; M. Maresch, ingénieur en chef du chemin de fer de l'Etat de Roumanie ; MM. Becchini et Radaelli, ingénieurs, représentant les chemins de fer italiens de l'Adriatique ; MM. Lampugnani, Donadou et Germano, représentants des chemins de fer italiens de la Méditerranée, et M. Bachelet, représentant en Italie des chemins de fer de l'Est, du Nord et P.-L.-M. ; M. Faeglichbech, venant d'Altona ; le chevalier de Finkh, directeur des chemins de fer de Lubek ; M. Ed. Seling, conseiller d'Etat de Vienne ; S. E. le chevalier de Lavale, directeur des chemins de fer, de Ludwigshafen ; M. Oscar, chevalier de Nacher, inspecteur des chemins de fer de l'Etat, de Vienne ; M. Gayer, conseiller de la direction, de Ludwigshafen ; M. Gerding, de l'état-major et directeur des chemins de fer militaires, de Berlin ; M. Schonfeld, directeur de l'exploitation, de Lippstadt ; M. Schirmer, directeur des chemins de fer, de Stettin ; M. Jacobi, directeur des chemins de fer, de Bâle ; M. Wilhelm, directeur des chemins de fer, conseiller d'Etat, de Vienne ; M. Regendorfer, inspecteur du chemin de fer de l'Ouest-Est, de Vienne ; M. Berg, directeur des chemins de fer, de Mecklembourg ; M. de Misani, de Berlin ; l'ingénieur Kolosvavy, d'Autriche ; M. Textor, d'Allemagne ; M. et M<sup>me</sup> Robert Schodler, de Vienne ; M. Pietro Zacchi, de Rome ; M. Marinesco, de Bucharest ; M. Krockelmann, de Kiel ; M. de Wytack, de Russie ; M. Sartori et famille, de Kiel ; M. W. Duikelspiel, de Londres ; M. Jacobson, de Leipzig ; M. et M<sup>lle</sup> Mainertzhagen, de Londres ; M<sup>me</sup> Schlesing, d'Amsterdam ; M. Becchini, délégué de Florence.

### Lettre de Paris

Paris, 5 décembre.

Le monument Charles Garnier est une chose décidée ; voilà un hommage légitime qui du moins ne se sera pas fait trop longtemps attendre ; je doute fort que les morts attachent une très grande importance à ce que leur effigie soit coulée dans le bronze, car dans ce cas Musset et Victor Hugo commenceraient sans doute à trouver le temps long ; néanmoins ce souvenir des vivants témoigne que l'ingratitude des hommes est moins profonde qu'on ne le croit. Au reste ceux qui ont connu non seulement l'œuvre mais encore la personnalité de Charles Garnier ne pourront qu'approuver l'hommage qu'on lui rend. Au talent de l'artiste, il joignit toujours l'indépendance du caractère et les qualités de l'esprit et du cœur. Aussi seront-ils nombreux ceux qui tiendront à payer leur fauteuil le soir de la première de *Gautier d'Aquitaine*, représentation dont le bénéfice doit servir à perpétuer les traits de l'architecte de l'Opéra. L'idée est heureuse d'allier de la sorte la mémoire d'un noble artiste français disparue à la célébrité naissante de cet autre artiste Paul Vidal, l'un des musiciens de France qui fait le plus honneur à son pays.

Parallèlement à cette excellente pensée, il faut noter en outre le don de dix mille francs du ministère de l'instruction publique destiné au monument Puvis de Chavannes. Un écrivain a dit qu'une nation s'honorait en honorant ses grands artistes. Le gouvernement français vient de montrer une fois de plus qu'il avait à cœur de se conformer à ce précepte.

Il semble aussi que depuis quelque temps les particuliers possesseurs d'immenses fortunes aient également pour règle de contribuer après leur mort à utiliser pour le bien public les capitaux qu'ils laissent. Voilà une tendance qu'on ne saurait trop louer et qui est comme un acheminement volontaire vers la modification du régime héréditaire. On se souvient du testament récent de l'inventeur Nobel et des généreuses dispositions qu'il prit pour l'emploi de son énorme fortune.

Une américaine richissime, M<sup>me</sup> Maxwelle-Heddle, vient également de donner un exemple de cette admirable bienfaisance posthume en léguant aux asiles de nuit de Paris les sept ou huit millions qu'elle possédait.

La question sociale recevrait, sinon une solution, du moins une amélioration rapide si tous les archi-millionnaires disposaient, au moins partiellement, d'aussi généreuse façon de leur patrimoine. Bornons-nous à en former le souhait, et ne terminons pas cette lettre sans toucher à la vie théâtrale, encore que la semaine ait été peu fertile en nouveautés. Pour en découvrir il faut entre-bâiller les portes des théâtres à côté, tels que l'Œuvre où va avoir lieu sous peu une tentative des plus intéressantes : il s'agit de la représentation d'une pièce shakespearienne telle qu'elle eut lieu en Angleterre il y a trois siècles ; cette reconstitution sera faite d'après les indications de la Société Elisabethaine, de Londres, et sera montée au Cirque d'Été : un cirque pour théâtre ? Parfaitement :

L'« Œuvre », d'accord avec la tradition qui nous montre les pièces de Shakespeare représentées dans des halls et sur les trempins fort peu semblables à nos étroites scènes de théâtre, a pensé qu'un cirque, où n'étonnent pas les excentricités de langage ni les exhibitions bizarres, souvent indiquées dans le texte original de Shakespeare, convenait à merveille à la reconstitution matérielle que tente ce théâtre. L'« Œuvre » a fait construire une charpente semblable à celle qui constituait, au temps d'Elisabeth, tout le décor shakespearien. La mise en scène d'alors était des plus rudimentaires ; le lieu où se passait l'action était inscrit sur un écriteau placé à la porte extérieure du théâtre. Mais pendant le cours de la représentation, le dialogue seul indiquait les changements de scène. Aucun entr'acte ne devait interrompre l'attention du public.

La Société Elisabethaine de Londres a fait représenter *Mesure pour mesure* dans le hall de Middle Temple, à l'endroit même où Shakespeare joua la pièce il y a trois siècles. C'est auprès du secrétaire de cette Société, fondée par MM. William Poel et Dillon, que la direction de l'« Œuvre » s'est documentée sur tous les détails de la reconstitution qu'elle va réaliser pour ses abonnés.

C'est égal : voilà une soirée peu banale en perspective. Je vous dirai dans mon prochain courrier quel en aura été le succès.

Z.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**Optique.** — M. Mascart a présenté à l'Académie des Sciences une intéressante note de M. Onimus, relative à un nouvel appareil pour mesurer la luminosité.

Depuis longtemps M. Onimus a cherché à enregistrer la luminosité, et il a employé, dans ce but, les différents appareils construits jusqu'à présent. Les plus pratiques sont ceux dont se servent les photographes et, entre autres, le photomètre de Vogel, mais ces appareils ne peuvent guère être utilisés, tels qu'ils sont construits, pour les recherches climatologiques.

Après plusieurs essais, l'auteur a donné la préférence à un appareil très simple, consistant en une boîte longue de 28 à 30 centimètres, et large de 6 à 7 centimètres environ. Sur le couvercle se trouve une série de petits ronds, sur lesquels sont inscrits des chiffres allant de 1 à 24.

Chacun de ces chiffres correspond à une teinte de plus en plus foncée, et celle-ci est obtenue par une superposition de pellicules de collodion coloré légèrement à l'aurentia.

Le chiffre s'inscrit lui-même sur le papier enregistreur, et l'on peut ainsi, à simple vue et très rapidement, savoir le degré de luminosité.

Pour le chiffre 1 il n'y a qu'une pellicule ; pour le chiffre 2 il y en a deux, et ainsi de suite. En prenant

donc pour unité une seule pellicule, on peut, selon le chiffre maximum inscrit, juger de la luminosité et la comparer à un chiffre inscrit la veille ou les jours précédents, dans la même localité ou à ceux qui s'inscrivent dans d'autres régions.

M. Onimus fait remarquer que l'unité qu'il a choisie d'une pellicule est tout à fait arbitraire, mais pourrait être remplacée par une autre. Il fait ressortir que la pellicule unité peut s'obtenir toujours bien identique à elle-même en la faisant de la même façon. Enfin, comme papier enregistreur, il se sert du papier au ferro-prussiate, qui offre l'avantage de n'exiger qu'un lavage comme manipulation.

Voilà plusieurs mois que l'auteur se sert de cet appareil, et il a pu avoir, simultanément, des observations les mêmes jours, à Monaco, à Paris et dans les Vosges.

M. Onimus termine son intéressante note en disant qu'il fait construire un appareil tel qu'il puisse inscrire les luminosités à étudier, d'heure en heure.

**Les variations du fond des mers.** — Il résulte d'une instructive étude de M. John Milne que le fond des mers, notamment sur les bords des pentes continentales sous-marines, subit de fréquentes et importantes modifications : dislocations et fractures, soulèvements et éboulements. Ces phénomènes seraient dus, tantôt à des actions volcaniques et sismiques, tantôt à des actions combinées de la pesanteur et de l'érosion. Les ondes dévastatrices qui viennent choquer les continentaux lors des tremblements de terre seraient produites par des éboulements considérables, ou par des mouvements de l'écorce terrestre au fond des mers, causés par un redoublement d'activité sismique. La fréquence de ces différents phénomènes est mise en lumière par les ruptures des câbles sous-marins, et ces accidents sont la preuve de la rapidité avec laquelle s'accomplissent certains mouvements de l'écorce terrestre, dans les profondeurs des gouffres.

**Application de la soudure des rails aux voies de tramways déjà existantes.** — On pourrait croire que l'emploi du joint fondu entraîne la réfection des voies existantes ; il n'en est rien, et, en fait, on a appliqué largement ce procédé à d'anciennes lignes qu'il devenait urgent de renouveler. Lorsque les voitures circulent toujours dans le même sens sur une voie dont les joints sont imparfaits, il se forme fréquemment une dépression à l'extrémité du rail qui reçoit le choc (rail récepteur). Le reste du rail étant souvent en parfait état, on pourrait éviter une forte dépense en donnant au joint une rigidité suffisante pour éviter cet écrasement, auquel on remédie très bien, grâce au joint fondu. Quand on l'applique sur des voies depuis longtemps en service, on a l'habitude de surélever les extrémités du rail, d'une quantité égale à la dépression produite, qui varie de 1,5 à 3 millimètres. Une fois que les joints sont soudés, on les amène de niveau au moyen d'une meule d'émeri mue électriquement, de manière à avoir une surface de roulement absolument unie.

**Les attelages mécaniques.** — Qu'on appelle ces attelages : attelages automatiques, avant-trains automobiles, les recherches se poursuivent toutes dans la même voie : imaginer un petit tracteur automobile, de conduite facile, qu'on puisse aisément atteler devant une voiture ordinaire qu'il remorquera. C'est en somme permettre l'automobilisme avec les véhicules ordinaires et moyennant des dépenses extrêmement faibles.

Un auteur anonyme vient d'en proposer un système assez bien compris et perfectionné, qu'il a décrit dans notre excellent confrère de la presse spéciale *la Locomotion automobile*. Ce qu'on peut appeler par assimilation l'attelage, puisqu'il s'agit d'un mécanisme remplaçant le cheval, se compose d'un truck suspendu par des ressorts sur l'essieu d'avant-train, et destiné à porter le moteur et sa transmission : celle-ci a pour fonction de faire tourner deux pignons à chaîne de Gall, qui communiquent le mouvement à deux roues à dents, fixées sur les rais des roues de devant de la voiture. Pour supprimer les soubresauts qui se font ordinairement si violemment sentir sur la manivelle de direction, il n'y a à l'avant qu'une roue manœuvrée par une poignée unique et par un parallélogramme aboutissant au siège du conducteur. Les deux roues de l'avant-train de la voi-

ture et cette roue directrice forment un véritable tricycle d'une très grande mobilité.

La transmission de mouvement, entre le moteur et les pignons portant les chaînes Gall, est obtenue par courroies et tendeurs, sans que, pour les variations de vitesse, on ait à faire glisser les courroies d'une poulie sur l'autre. Fixés à la partie inférieure du bâti, quatre pistons hydrauliques (autant que de courroies) sont actionnés du siège du cocher par quatre autres pistons du même genre reliés respectivement aux premiers par de petits tubes remplis d'un liquide incongelable. Quand ces pistons sont à la position de repos, leurs correspondants ne viennent pas tendre les courroies, et le moteur peut marcher : rien ne tournera. Si l'on actionne au contraire un desdits pistons, il chasse le liquide dans le piston tendeur, celui-ci presse la courroie voulue, et l'attelage se met en marche à l'allure désirée. Trois des courroies sont pour la marche en avant, l'autre pour la marche en arrière. La disposition est peut-être un peu incomplète, mais elle a cet avantage que, si le conducteur s'est trompé d'embrayage, il n'a qu'à lâcher son levier pour qu'immédiatement la voiture s'arrête.

## LETTRES ET ARTS

**A la mémoire d'Alphonse Daudet.** — La Société des Gens de lettres vient de confier à l'éminent sculpteur, M. de Saint-Marceaux, l'exécution du monument d'Alphonse Daudet pour Paris.

On sait que c'est Falguière qui est chargé de celui de Nîmes.

Le monument de Paris sera érigé, conformément à un désir exprimé par la famille, sur la rive gauche, où Alphonse Daudet a écrit la plus grande partie de son œuvre, où il est né à la vie littéraire, où il est mort.

L'emplacement exact n'est pas encore désigné. On a parlé du square de Sainte-Clotilde, mais il est possible que le jardin du Luxembourg, ou l'un des deux petits squares, qui encadrent Saint-Germain-des-Près, soit préféré.

## VARIÉTÉS

### Le Congrès Géodésique International de Stuttgart

Pour la première fois, depuis son renouvellement à Berlin, en 1895, l'Association géodésique internationale vient de se réunir à Stuttgart (Wurtemberg). Cette session a offert un intérêt tout particulier ; quinze états sur vingt-deux faisant partie de l'association y étaient officiellement représentés.

L'Angleterre, dont l'adhésion date de quelques mois, avait envoyé le professeur Darwin, fils de l'illustre naturaliste ; l'Italie, le général Ferrero, tout récemment encore ambassadeur à Londres ; la Russie, le général de Stubendorf, chef de la section topographique de l'état-major, etc.

La présidence était exercée par M. Faye, membre de l'Institut et du bureau des longitudes, délégué de la France, avec MM. Bouquet de la Grye, de l'Institut, le colonel Bassot, directeur du service géographique de l'armée, le commandant Bourgeois, chef de la section de géodésie, et Lallemand, le savant directeur du nivellement général de la France.

En saluant le Congrès, au nom du gouvernement du Wurtemberg, M. le docteur Von Sarwey, ministre de l'instruction publique et des cultes, a particulièrement célébré la mission de paix et le rôle civilisateur de l'Association géodésique, la doyenne des unions internationales, comme la commission du mètre et l'union postale universelle.

De son côté, le Roi a reçu personnellement, avec beaucoup d'affabilité, les congressistes et leurs familles et leur a offert une collation en son palais mauresque de la Wilhelma. Un grand banquet a été donné en leur honneur par le gouverneur wurtembergeois.

Les décisions prises au cours de cette session visent les problèmes les plus délicats de l'astronomie et de la géodésie.

Ainsi, on a discuté et arrêté les conditions d'installation et de fonctionnement de six observatoires internationaux qui doivent être incessamment créés à Carloforte

(Sicile); Cincinnati, Dover, Ukiah (Etats-Unis), Mizusawa (Japon) et Tschardjoni (Asie Centrale) pour la mesure des petits mouvements du pôle terrestre. L'organisation est prévue tout d'abord pour cinq années après lesquelles, suivant les résultats obtenus, on décidera s'il y a lieu ou non de poursuivre cette étude.

Sur l'initiative des Etats-Unis, le vœu a été exprimé qu'il soit le plus tôt possible procédé à une nouvelle mesure de l'arc du Pérou, pour vérifier celle exécutée, il y a environ un siècle, par les géodésiens français, Bouguer et La Condamine, en vue de fournir à l'Académie des sciences les éléments du calcul de la longueur du mètre. Selon toutes probabilités, cette nouvelle opération, comme la première, sera effectuée par la France.

M. Bouquet de la Grye a lu un important rapport au sujet des marégraphes et médimarmètres installés sur toutes les côtes pour la détermination du niveau moyen de la mer. Le colonel Bassot a signalé la récente ouverture des travaux de révision de la grande triangulation de l'état-major français en vue de la réfection du cadastre. Enfin, M. Lallemand a fait part de l'état d'avancement du nivellement général de la France, dont 50,000 kilomètres sont actuellement terminés et a présenté au Congrès une nouvelle étude très complète sur la question des variations de longueur des mires de nivellement, d'après les expériences du colonel Goulier.

**BIBLIOGRAPHIE**

**Le Nouvel « Agenda-Hachette ».** — Après l'Almanach-Hachette, universellement apprécié; après le Paris-Hachette, qui contient de si utiles renseignements et qui figure à la fois dans les bureaux de commerce, de l'industrie, de la finance et sur les tables des salons, la grande maison d'édition du boulevard Saint-Germain vient de mettre en vente un troisième ouvrage qui complète les deux premiers et qui est appelé à rendre au public d'inappréciables services: l'Agenda-Hachette.

Il faut avoir en main ce volume élégant et léger, facilement maniable, pour l'apprécier comme il convient. Néanmoins, nous allons en exposer le plan général:

Avec un Agenda d'un jour à la page, pouvant servir aussi bien de livre de caisse qu'à toutes les inscriptions journalières, dépenses, échéances, recettes, visites, rendez-vous, etc., etc., se trouve un annuaire complet du commerce de Paris, soit 250,000 adresses cataloguées dans un ordre parfait, soigneusement contrôlées, et sans exception, des commerçants, fabricants, commissionnaires, financiers, et des professions libérales de Paris.

En un mot, en faisant ses inscriptions journalières ou en tenant sa comptabilité, on a sous la main la liste la plus complète et la plus exacte de tous les fabricants d'objets dont on a besoin ou qui peuvent être demandés par la clientèle.

Jusqu'ici tous les commerçants avaient un agenda, mais un très petit nombre, surtout en province, possédaient un annuaire complet du commerce de Paris dont le meilleur marché est encore d'un prix si élevé que les Annuaires qu'ils pouvaient consulter portaient souvent une date ancienne.

Aujourd'hui, avec l'Agenda-Hachette, ils possèdent, et pourront posséder chaque année, l'Annuaire le plus complet et le plus récent du commerce de Paris, — et cela pour rien, puisqu'ils auront, réunis dans le même volume, Agenda et Annuaire, au même prix que l'Agenda seul qu'ils avaient l'habitude d'acheter, c'est-à-dire pour 3 fr. 75.

Ce bon marché extraordinaire achève d'expliquer l'immense et légitime succès qui vient d'accueillir cette publication. Ce succès grandit tous les jours, et bientôt, sur le comptoir du commerçant, aux bureaux de l'usine, dans le cabinet de travail de l'ingénieur, de l'architecte, du médecin, dans l'atelier de la couturière ou de la modiste, entre les mains de l'employé qui en fait son outil de travail, du voyageur de commerce qui, l'emportant et le consultant en voyage, réalise une précieuse économie de temps, aux mains de tout le monde enfin, on trouvera l'Agenda-Hachette qui met chacun en relations, si facilement, si pratiquement, avec tout le commerce et toute l'industrie de Paris.

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Arrivées du 27 novembre au 4 décembre 1898

NEWCASTLE, vap. Etna, angl. c. Keldie, houille.  
 MENTON, vap. Commerce, fr. c. Jacapello, sur lest.  
 NICE, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero, sable.  
 CANNES, b. Indus, fr., c. Tassis, id.  
 Id. b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy, id.  
 Id. b. Louise-Auguste, fr., c. Gandillet, id.  
 Id. b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, id.  
 Id. b. Tante, fr., c. Alice, id.

Départs du 27 novembre au 4 décembre

SAN-REMO, balancelle Rosa Sola, it. c. Zolezi Agostini, sur lest.  
 MENTON, vap. Commerce, fr. c. Jacapello, id.  
 Id. brick-goëlette, Catérina, mon. c. Brigliano, futs vides.  
 Id. b. Deux-Frères, fr., c. Courbon, sur lest.  
 CANNES b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero, id.  
 Id. b. Ville de Monaco, fr. c. Bianchy id.  
 Id. b. Bon-Pêcheur, fr. c. Arnaud, id.  
 Id. b. Louise-Auguste, fr. c. Gandillet, id.  
 Id. b. Indus, fr. c. Tassis, id.

**TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO**

**AVIS**

Les créanciers de la faillite du sieur **LOUIS CASABIANCA**, marchand de vins, demeurant à Monaco, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu le 20 décembre courant, à 2 heures du soir, en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice.

En conséquence, ils sont invités, à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. RAYBAUDI, syndic, à l'effet de lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau (sur timbre) indicatif des sommes par eux réclamées.

Monaco, le 6 décembre 1898.

Pour le Greffier en Chef,  
 A. Cioco, C. G.

Monsieur et Madame **HENRI MÉDECIN** et leur fille; Madame veuve **NATHALIE REPAIRE**, née MÉDECIN et son fils, remercient vivement les personnes qui ont assisté aux obsèques de

**Madame JOSÉPHINE MÉDECIN**  
 née Crovetto

et prient celles qui n'ont pas reçu de lettre de faire part de vouloir bien excuser un oubli involontaire en ces douloureuses circonstances.

Une messe de sortie de deuil sera dite le samedi 10 courant, à 8 heures et demie précises du matin, en l'église Saint-Charles, à Monte Carlo.

**HOUSE AGENT**

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
 MONACO-CONDAMINE

**LEÇONS DE PIANO**

M<sup>lle</sup> SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

**GRAND BAZAR  
 MAISON MODÈLE**

M<sup>me</sup> DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles: Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

Grand choix de jouets, maroquinerie, articles de Paris.

Pour cause de cessation prochaine de commerce, un grand rabais sera fait sur toutes les marchandises du Grand Bazar.

Dernière saison de vente.

Nous ne saurions donc trop engager tous nos lecteurs et tous les étrangers en villégiature à Monte Carlo à profiter de cette occasion absolument unique.

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

A LA

**BELLE JARDINIÈRE DE MONACO**

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de **Vêtements tout faits et sur mesure** pour hommes et enfants.

**Uniformes et Livrées** — Costumes **Cyclistes** — Maillots et Bas — **Robes de chambre** et **Coin de feu** — **Vêtements Imperméables** — **Habits** — **Redingotes** — **Gilets** et **Pantalons drap noir** — **Pèlerines capuchon**.

**Vêtements sur mesure**, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

**PARFUMERIE DE MONTE CARLO**

**N. MOEHR**

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

**VIOLETTE DE MONTE CARLO**

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

**EAU D'IRIS DE MONACO**

EAU DE COLOGNE

**FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR**

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

**NESTOR MOEHR**

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**DAME** Veuve, très distinguée, parlant l'italien et le français, désire trouver place de directrice, caissière d'hôtel ou dame de compagnie dans une famille honorable.

S'adresser au Bureau du Journal

**BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire: 65 mètres)**

Nov.-Dec.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)							
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir			
28	753.3	53.2	53.2	53.3	53.6	14.5	13.5	13.2	13.3	13.4	63	S-O léger	Couvert, pluie.
29	52.8	52.2	51.2	51.2	50.9	14.5	15.3	12.6	13.2	12.8	78	id.	id.
30	50.7	51.2	52.2	50.9	50.2	11.2	13.5	13.2	12.2	12.2	53	S.-O fort	Beau, nuageux, neige.
1	51.7	52.2	52.4	53.2	53.2	11.5	14.2	13.5	11.5	11.1	67	S.-O léger	Nuageux, variable.
2	54.2	54.5	54.9	55.2	56.2	12.5	14.8	14.2	12.5	12.3	58	id.	Beau.
3	60.2	60.2	60.7	61.2	61.2	13.5	15.4	14.2	13.6	13.8	63	id.	Beau, pluie la nuit.
4	62.2	62.5	63.2	63.2	63.2	19.2	19.2	18.2	16.7	16.2	62	N.-O léger	Beau.
DATES		28	29	30	1	2	3	4					
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	15.2	15.5	14.2	14.2	15.2	15.5	19.2				
		Minima	13.2	11.2	9.2	9.8	11.2	12.2	14.5				

Pluie tombée: 53<sup>mm</sup>,7

**ASTHME** OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Recomm. par les Célébrités médicales. Soulagement immédiat. GUEZELON par les Mêmes résultats avec le PAPIER GICQUEL; brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b<sup>te</sup>. CIGARES ou PAPIER. 14, rue Delaroché, Paris, et Pharm.

Imprimerie de Monaco, 1898